

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2024

Liste des délibérations examinées
Article L.2121-25 modifié du Code général des territoriales

Affichage le ... 05/11/2024 ...
Mis en ligne le ... 05/11/2024 ...

L'an deux mille vingt-quatre à quinze heures, le vingt-huit octobre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H.

Etaient présents(es) : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE GOFF Jeannine, ROYANT Helen, ULLIAC Morgane, BAUDET Dannie, LE FUR Annick, GUEGUEN Annick (arrivée à 15h19) formant la majorité des membres en exercice.

Absentes excusées : LE FUR Françoise, MOIZAN Anne-Marie

Absents : KERSULEC Louis, GOJJARD Laurine

Procuration : MOIZAN Anne-Marie à HENRY Catherine

Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITE, Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 MARS 2024

Monsieur le Président invite l'Assemblée à se prononcer sur le procès-verbal de cette séance.

Le conseil d'administration du CCAS, après un vote à main levée, ADOPTE le procès-verbal de la séance du 25 mars 2024 à l'UNANIMITÉ.

Arrivée de GUEGUEN Annick à 15h19

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 JUIN 2024

Monsieur le Président invite l'Assemblée à se prononcer sur le procès-verbal de cette séance.

Le conseil d'administration du CCAS, après un vote à main levée, ADOPTE le procès-verbal de la séance du 10 juin 2024 à l'UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATIONS DU 28 OCTOBRE 2024

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
Délibération N° 2024/28/10/01	CCAS : Tarif portage de repas à domicile	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2024/28/10/02	CCAS : admission en non-valeur	Approuvée à l'UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
Délibération N° 2024/28/10/03	SAD : Décision modificative N°2	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2024/28/10/04	CCAS : Convention avec le Point conseil budget de l'UDAF	Approuvée à l'UNANIMITÉ

Le 28 octobre 2024,

Le Président,



Hervé LE FLOC'H



Le 28 octobre 2024,

La secrétaire de séance,



Catherine HENRY